



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PENESTIN
Relevé des décisions prises lors de la séance du 08 avril 2024

PRESENTS : Monsieur Pascal PUISAY, Madame Jeanne GIRARD, Monsieur Michel BAUCHET, Madame Christiane BRETONNEAU, Monsieur Joseph LIZEUL, adjoints.
Monsieur Michel CRENN, Monsieur Gérard PICARD-BRETECHE, Madame Isabelle HELLARD, Monsieur Jean-François VALLEE, Madame Sandrine GOMEZ, Monsieur Karl VALLIERE et Monsieur Bruno SICARD.

ABSENTS : Madame Ingrid BIZEUL (donne pouvoir à Madame Isabelle HELLARD).

Secrétaire de séance : Madame Sandrine GOMEZ

1- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 février 2024.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

2- Convention relative à la surveillance du poste de secours de la plage de la Mine d'Or – Commune de Pénestin / FFSS 44 Sécurité Nautique Atlantique 44.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

3- Morbihan Energies – installation d'infrastructure de recharge pour véhicules électriques – contrat portant autorisation d'occupation et d'emplacement.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

4- Etablissement public foncier de Bretagne : compte-rendu d'activité 2023 – opération « ancienne pharmacie ».

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

PRIS ACTE

5- Morbihan Energies – conventions effacement électricité, rénovation éclairage et télécom – Allée du Bihen – périmètre complémentaire.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

6- Octroi de la protection fonctionnelle à un élu - information.

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

PRIS ACTE

7- Taux de fiscalité 2024.

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 9,70 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 32,06 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 38,80 %

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTÉ

8 – Budgets primitifs 2024 : budget principal de la commune et budget annexe du Port et des Mouillages.

- **Budget principal de la commune :**

- En fonctionnement : 5 214 651,00 €
- En investissement : 5 318 660,00 €

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTÉ

- **Budget annexe du Port et des mouillages :**

- En fonctionnement : 482 187,13 €
- En investissement : 194 200,00 €

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTÉ

9 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Morbihan – programme « voirie hors agglomération ».

Dépenses HT		Recettes HT	
Allée du Puits	50 000 €	CD 56 - Voirie hors aggro	17 000 €
Impasse de Kerfu	35 000 €	Participation communale	68 000 €
TOTAL	85 000 €	TOTAL	85 000 €

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

10 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Morbihan – programme « mobilités douces ».

Dépenses HT		Recettes HT	
Maitrise d'œuvre	33 500 €	CD 56 – Programme Mobilités douces (30 %)	124 050 €
Allée d'Inly	85 000 €	Participation communale	289 450 €
Route du Bile	80 000 €		
Allée des Cupressus	115 000 €		
Allée du Palandrin	100 000 €		
TOTAL	413 500 €	TOTAL	413 500 €

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

11 – Attribution 2024 des subventions aux associations.

- **Tradition et patrimoine : 960 €**

Monsieur BAUCHET Michel étant Président de l'association sort de la salle et ne prend pas part au vote

Pour	Contre	Abstention
12	0	0

ADOPTE

ATTRIBUTION EN FONCTION DU NOMBRE D'ADHERENTS ET DE LICENCIES PENESTINOIS : 15 € par adhérent et 33 € par licencié			
ASSOCIATIONS	NOMBRE ADHERENTS	NOMBRE LICENCIES	SUBVENTION 2024 PROPOSEE
ASSOCIATION CHASSE	59	0	885,00 €
PENESTIN EN SCENE (Pépites)	14	0	210,00 €
LES FLOTS BLEUS	25	0	375,00 €
CAP CINE	35	0	525,00 €
C PARTY'S	36	0	540,00 €

LES VOIX DE L'ESTUAIRE	7	0	105,00 €
VIVRE A TREHIGUIER	38	0	570,00 €
COEFF 109	14	0	210,00 €
ALTERNATIVES	24	0	360,00 €
YOGA LA SOURCE	31	0	465,00 €
FOOTBALL CLUB SUD VILAINE	0	59	1 947,00 €
TENNIS SUD VILAINE	0	24	792,00 €
BASKET SUD VILAINE	0	9	297,00 €
SPORTS ET LOISIRS	417	0	6 255,00 €
GOELAND SUD VILAINE TENNIS DE TABLE	0	15	495,00 €
GYM BIEN ETRE	65	0	975,00 €
GOELAND PETANQUE SUD VILAINE	10	23	909,00 €
ART ZEN	15	0	225,00 €
DANSER EN CORPS	0	0	0,00 €
LES SAPEURS AUX SOMMETS	6	0	90,00 €

ASSOCIATIONS PENESTINOISES OU DEPARTEMENTALES PRESENTANT UN INTERET COMMUNAL	
ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2024 PROPOSEE
LECTURE ET DETENTE	800,00 €
VILAINE EN FETE	200,00 €
CINEMA LA COURONNE	500,00 €
L'OUTIL EN MAIN	300,00 €
ADMR	2 854,00 €
SNSM DAMGAN	500,00 €
COMMERCANTS MINE D'OR	1 000,00 €
ANCIEN COMBATTANT UNC	1 000,00 €
SPECTUTO	735,00 €

USAGERS DU PORT DE POUDRANTAIS (AUMP)	1 750,00 €
GENERO'THON	800,00 €

ASSOCIATIONS REGIONALES D'INTERET PUBLIC	
ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2024 PROPOSEE
ARTEMISE	100,00 €
JALMALV	100,00 €
UDSP PUPILLES SAPEURS POMPIERS	100,00 €
DON DU SANG PRESQU ILE GUERANDAISE	100,00 €
ENTRAIDE ADDICT 44	100,00 €

ASSOCIATIONS NATIONALES D'INTERET PUBLIC	
ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2024 PROPOSEE
RESTAURANTS DU CŒUR	280,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	200,00 €
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	100,00 €
LE SOUVENIRS FRANCAIS	150,00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	200,00 €

ASSOCIATIONS NE POUVANT PRETENDRE A UNE SUBVENTION POUR NON-RESPECT DES ARTICLES 4 ET 5 DE L'ENGAGEMENT REPUBLICAIN	
ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2024 PROPOSEE
COLLECTIF POUR PENESTIN <i>Distribution d'un flyer dans les boites aux lettres mettant en cause les élus en poste</i>	0,00 €
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE PENESTIN <i>Le rapport moral de l'assemblée générale fourni dans la demande de subvention met en cause les élus en poste</i>	0,00 €

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTE

12 – Attribution des subventions aux écoles.

1- Ecole publique Emile LABOUREUR :

Monsieur le Maire propose d'attribuer pour chaque élève de l'école les subventions suivantes :

- 30 €/élève pour un voyage scolaire sur plusieurs jours et sur justificatifs dans la limite d'un voyage par année scolaire.
- 20 €/élève pour une sortie scolaire à la journée et sur justificatifs dans la limite de deux sorties par année scolaire.

2- Ecole privée Saint Gildas :

Monsieur le Maire propose d'attribuer pour chaque élève de l'école les subventions suivantes :

- 30 €/élève pour un voyage scolaire sur plusieurs jours et sur justificatifs dans la limite d'un voyage par année scolaire.
- 20 €/élève pour une sortie scolaire à la journée et sur justificatifs dans la limite de deux sorties par année scolaire.
- 21 €/élève domiciliés sur Pénestin pour l'achat de fournitures scolaires sur présentation d'un état des effectifs en début d'année scolaire.

3- Autres établissements :

- Lycée professionnel KERGUENNEC :

- o 30 €/élève domicilié à Pénestin participant à un voyage scolaire dans la limite d'un voyage par année scolaire et sur justificatifs.

- Collège Saint Joseph – La Roche-Bernard :

- o 30 €/élève domicilié à Pénestin participant à un voyage scolaire dans la limite d'un voyage par année scolaire et sur justificatifs.

- Association sportive collège Jacques Prévert – Herbignac : 270,00 € (18 élèves de Pénestin soit 18 X 15 €)

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTE

13 – Acquisition de la parcelle ZE 5.

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTE

14 – Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage 2024-2031 pour la réalisation des travaux de remise à niveau ou de renouvellement d'accessoires d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, et d'eau potable situés dans le périmètre de la compétence de l'Agglo.

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTÉ

15 – Convention de prestation de service sans publicité ni mise en concurrence : astreinte et analyses de la qualité des eaux de baignade.

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTÉ

16 – Suppression d'un poste d'adjoint administratif, d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et création d'un poste de rédacteur.

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTÉ

17 – Modification du tableau des effectifs.

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTÉ

18 – Participation communale pour le traitement de la chenille processionnaire du chêne.

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTÉ

19 – Informations municipales.

- Décisions d'urbanisme : février et mars 2024.
- Décisions du Maire.
- Etat annuel des indemnités perçues par les élus.
- Avis du Conseil d'Etat.

A Pénestin, le 10 avril 2024

La Secrétaire
Sandrine GOMEZ



Le Maire,
Pascal PUISAY

